

Ivry-Alfortville PDC : Nouvelle organisation

Comité technique du 07 avril 2016

- Les 4 élus CFDT votent contre la réorganisation et les 6 QL supprimés.
- **Les 3 élus SUD s'abstiennent !!! FO et CGT absents !!!**
- Vos élus CHSCT ont voté contre.
- La CFDT se retrouve seule pour signer l'accord qui permet la mise en œuvre du régime de travail avec repos.
- La CFDT fait acter les contreparties obtenues dans les négociations en bilatérales.

Jusqu'au bout la CFDT aura bataillé dans les différentes réunions avec la Direction pour avancer nos revendications et obtenir des contreparties à cette réorganisation. La CFDT est bien consciente que les suppressions d'emplois imposées vont encore augmenter la pénibilité du métier de facteur alors que les nouvelles constructions explosent.

Mais il n'est pas question pour la CFDT de boycotter les réunions et de laisser se mettre en place un régime de travail avec 6 jours travaillés sur 7 sans aucun repos.

Ce que la CFDT a fait acter :

- Le scénario choisi par les agents (**3 jours de repos dont 1 samedi / 9 semaines**) est signé et validé pour tous les agents d'Ivry-Alfortville y compris les rouleurs.
- **La sécabilité des lundis et mardis est reportée de 4 semaines** après le démarrage de l'organisation soit le mardi 17 mai.
- **8 semaines de sécabilité cet été et aucune autre semaine programmée en 2016.**
- **9 promotions 1.3** obtenues lors de notre dernière audience (seulement 4 étaient prévues). 1 promotion 2.1 en cabine et 2 promotions 2.1 facteur d'équipe.
- **Les 3 secteurs d'ajustement sont garantis jusqu'en mars 2017.** Une commission de suivi se tiendra en janvier avec la CFDT avant toute décision de maintenir ou de supprimer ces QL. Pour la CFDT l'évolution des constructions et des nouveaux services justifieront le maintien de ces 3QL.
- **Aucune sécabilité ne devra être effectuée sur les QL d'ajustement** jusqu'à cette commission de suivi.

Ces contreparties sont actées dans les différents contre-rendus d'audience et lors du comité technique. Il reste à les faire respecter localement. En cas de difficultés, contactez au plus vite les représentants CFDT.

Pour soutenir et renforcer notre action,

syndiques-toi à la CFDT !

